



(Reuters/ L. Gnago)

Dans les rues de nombreuses villes africaines, les enfants vendent des sacs en plastique.

## Les sacs en plastique interdits dans certains pays d'Afrique

Comme d'autres pays africains avant elle, la Mauritanie vient d'interdire l'usage, la fabrication et la vente des sacs en plastique. Depuis janvier, ceux qui ne respectent pas cette loi risquent jusqu'à un an de prison et l'équivalent de 2500 euros d'amende. Le gouvernement affirme que les déchets en plastique représentent 25% des ordures de Nouakchott, la capitale du pays. Les sacs en plastique sont une menace pour le bétail : 4 vaches sur 5

en avalent par erreur ! On les retrouve dans leur ventre quand elles sont abattues pour être mangées.

« C'est bien d'interdire les sacs en plastique », estime Philippe Lebacqz, un biologiste. *Problème : ils sont souvent remplacés par des sacs "faussement biodégradables", moins chers. C'est toujours du plastique, mais qui se décompose plus vite, en quelques années au lieu de centaines d'années. Ces sacs polluent autant. Les confettis qu'ils forment polluent le sol et*

*empêchent les plantes de pousser !»* Des solutions existent. On peut réutiliser les sacs. On peut aussi se servir de sacs biodégradables en amidon (une substance blanche qui se trouve dans certains végétaux) de maïs. « À l'achat, ces sacs coûtent 5 fois plus cher que ceux en plastique. Mais, au final, ils reviennent moins cher car ils évitent les dépenses de nettoyage et d'élimination. Et leur matière peut servir à faire du compost (un engrais naturel). »

### Ils polluent aussi la mer

500 milliards de sacs en plastique sont utilisés chaque année dans le monde, dont environ 15 milliards en France. La plupart sont rejetés dans la nature. Ils sont légers et peuvent s'envoler loin. Le plastique

représente de 60 à 80% des déchets polluant la mer. Beaucoup d'animaux marins, comme les tortues ou les dauphins en avalent parce qu'ils les confondent avec des proies. Certains en meurent.



(Reuters R. Sighetti)